

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16/03/2021

**Délibération N° 2021 – 11 : Travaux de mise en accessibilité de la Mairie**

L'an deux mille vingt et un et le seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 11 mars deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

**Étaient présents :** PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle

**Étaient absents et excusés :**

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance :** OUGIER Jean Patrick

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public.

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de l'élaboration du dossier concernant les travaux pour la mise en accessibilité de la Mairie.

Le montant total des travaux est estimé à 23 595.75 € soit 28 314.90 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **APPOUVE** les travaux de mise en accessibilité de la Mairie
- **ADOpte** le montant estimatif de 23 595.75 € HT soit 28 314.90 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision
- **CHARGE** le Maire de demander les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Etat (DETR) et de la SFIL, du Département de l'Isère et de la Communauté de Communes de l'Oisans pour ces travaux

Suffrages exprimés : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
PICHOU Christian

